Règlements des Equipements Sportifs
Saison 2026/2027
Application et mesures transitoires pour le classement des salles

Thématique :	☐ **Présidence** ☐ **Administration et Finances** ☐ **Haut Niveau** ☐ **Formation & Emploi** ☐ **Marque**	☒ **Clubs et Territoires** ☐ **Compétitions** ☐ **Affaires juridiques et Institutionnelles** ☐ **Développement** ☐ **Filiales**
Destinataires :	☐ **Comités** ☐ **Ligues** ☐ **Ligues et Comités**	☒ **Ligues, Comités et Clubs** ☒ **CTS**
Nombre de pièces jointes : 0		
☒ **Information** ☐ **Echéance de réponse :**		

N-Réf. : Note du 11 août 2026 relative aux mesures transitoires pour donner suite à l'approbation du règlement fédéral des équipements sportifs pour la saison 2026-2027.

Synthèse : L'entrée en vigueur du nouveau règlement fédéral des équipements sportifs à compter de la saison 2026-2027 prévoit une année de transition pour permettre le passage entre le classement historique (H1 à H3) et le nouveau classement (S1 à S5). Pendant la saison 2026/2027, les classements historiques (**H1 à H3)** seront conservés et les nouveaux classements seront mis en place en parallèle. Les ajustements, reclassements seront réalisés sur la saison 2026/2027 par les Commissions Départementales Équipements (CDE) et à la Commission Fédérale Équipements (CFE).

Mots clés : équipements sportifs, classement fédéral, transition

CALENDRIER D'APPLICATION

Le nouveau règlement fédéral des équipements sportifs est entré en vigueur à compter de la saison **2026-2027**.

Conformément aux dispositions prévues au sein du règlement des équipements sportifs (p. 5/288), **une saison de transition est mise en place jusqu'au 30 juin 2027**, afin de permettre l'adaptation progressive aux nouveaux classements S1 à S5.

Les salles déjà classées dans FBI feront l'objet d'une procédure automatique de reclassement selon le nouveau classement. Elles conserveront leur classement historique (H) et le nouveau classement apparaitra (S).

Toute nouvelle salle non classée à ce jour sera classée selon le règlement en vigueur (S1 à S5) uniquement.

MODALITÉS DE TRANSITION DES CLASSEMENTS

Tous les équipements disposant d'un classement fédéral en vigueur au 30 juin 2026 conserveront leur classement H actuel.

Au 30 septembre 2026, la CFE aura transposé sur la base du classement historique l'ensemble des nouveaux classements pour les salles déjà classées selon le tableau de correspondance prévu par le règlement.

Ainsi, durant la saison 2026-2027, chaque équipement concerné disposera simultanément :

- D'un **classement historique H** ;
- D'un **nouveau classement S**.

Les correspondances appliquées seront les suivantes :

Classement actuel	Nouveau classement	Observations
H1 sous réserve	S1	
H1	S2	
H2 sous réserve	S2	La différence principale entre S2 et S3 tient sur l'aire de jeu (plus de tolérance sur le S2) et le matériel de chronométrage. Reclassement principalement en S3, sauf avis contraire de la CDE.
	S3	
H2	S3	
H3 sous réserve	S4	
H3	S4	Pour les salles classées H3 et ne disposant pas d'un tracé unique
	S5	Pour les salles classées H3 et disposant d'un tracé unique

RÔLE DES CDE ET DE LA CFE

Durant la saison 2026-2027, les CDE et la CFE disposeront d'un délai jusqu'au 30 juin 2027 pour vérifier la cohérence des transitions réalisées automatiquement dans FBI au regard aussi de la réalité de l'équipement sportif. Le rôle des clubs est aussi prépondérant dans cette saison de transition pour signaler tout écart.
Les modifications des classements seront opérées sur la base des dossiers de classements qui seront transmis à la CFE par les CDE.

IMPACT SUR LES ENGAGEMENTS COMPETITIFS DES CLUBS

Cette période transitoire ne doit pas avoir d'impact sur les engagements sportifs durant la saison 2026-2027. Le classement historique (H) sans doute plus favorable au club doit être privilégié au moment d'étudier les conditions d'engagement des clubs pour la saison 2026/2027.

Le classement historique (H) sera abandonné par la CFE à compter du 1er juillet 2027.

LE CLASSEMENT S5

Le classement S5 est utilisé pour les salles des clubs évoluant dans un championnat professionnel (Betclic Elite, Elite 2, LBWL).

Le classement S5 reprend les exigences du classement H3 en y ajoutant celle du tracé unique.

Cet ajout conduit donc à avoir une approche spécifique durant la saison 2026/2027 pour la mise aux normes des équipements.

CONNAITRE LE CLASSEMENT DE SA SALLE

Pour connaître le classement fédéral de votre salle, nous vous invitons à prendre attache en premier lieu avec la **Commission Départementale Équipements de votre Comité Départemental ou Territorial**.

Vous pouvez également consulter **l'onglet « Salles »** de la page **« Votre organisme »** dans FBI. Vous y trouverez les salles utilisées par votre club, leur classement fédéral ainsi que la possibilité de générer les attestations de classement pour les équipements dont les données sont à jour.

CONTACTS

Pour toute question relative aux classements fédéraux des équipements sportifs, les clubs sont invités à se rapprocher en premier lieu de leur **Commission Départementale Équipements (CDE)**.

Contacts : Théo FEDERMANN **E-mail :** cf-equipements@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Théo FEDERMANN Chargé de mission développement des lieux des pratiques	Max BRESOLIN Adjoint au DTN / DG	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2026-09-11 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT-CFE-Application Règlement-Mesures Transitoires-VFIN	